

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021 à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la cantine, sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de la convocation : 26 Septembre 2021

Nombre de conseiller en exercice : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan	DEFOND Marion	PERRET Clotilde
CAZORLA Dominique	DEFOND Thérèse	TORE GOUTORBE Jeannine
CHABRIER Alexandre	GIBERT Maryline	
CHARBONNIER Jérôme	MOREL Nathalie	

Étaient absents : PENT Damien

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

### **Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu de la séance du 3 septembre 2021
- Modalités d'accomplissement de la journée de solidarité (7h)
- Indemnité d'Administration et de Technicité
- Subvention au SIVOM des Bois Noirs
- Équipement pour voirie hivernale
- Décorations de Noël
- Réflexion sur les orientations du CCAS
- Questions diverses

### **Ordre : Approbation du compte-rendu de la séance du 3 septembre 2021**

Le compte-rendu de la séance du 3 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **Ordre : Modalités d'accomplissement de la journée de solidarité (7h)**

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir par délibération les modalités d'accomplissement de la journée de solidarité dans la collectivité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide que la journée de solidarité sera accomplie dans la collectivité de la manière suivante : la répartition du nombre d'heures dues sur plusieurs journées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **Ordre : Indemnité d'Administration et de Technicité**

Le conseil municipal va étudier les différentes demandes d'indemnité d'administration et de technicité et prendra une décision lors du prochain conseil municipal.

### **Ordre : Subvention au SIVOM des Bois Noirs**

Après vote à main levée (approuvé à l'unanimité), la subvention est accordée au SIVOM pour un montant de 3960 €.

### **Ordre : Équipement pour voirie hivernale**

Le conseil municipal étudie plusieurs devis concernant l'achat d'un distributeur de sel, sable et gravillon et d'une lame de déneigement en caoutchouc.

## Ordre : Décorations de Noël

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise S.A.S. Blader LOIR Diffusion / Illumination d'un montant de 515 € HT pour l'achat de 2 guirlandes traversées de rues.

De plus, il est nécessaire de faire réparer des étoiles de mat en blanc et bleu. Le montant des réparations s'élève à 798,60 € HT.

## Ordre : Réflexion sur les orientations du CCAS

Le conseil municipal décide de dissoudre le CCAS à compter du 31 décembre 2021, et de transférer le budget du CCAS dans celui de la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité adopte l'exposé et décide de créer le comité consultatif pour l'action sociale et la bienveillance intergénérationnelle.

## Ordre : Questions diverses

- **Recrutement nouvel agent d'entretien**

M. MEUNIER Richard a été recruté en tant qu'agent d'entretien à temps plein. Il prendra ses fonctions à compter du 4 octobre 2021.

- **Porte du garage des cantonniers**

Pour la réparation de la porte du garage des cantonniers, l'entreprise Active Soudure réalisera les travaux pour un montant de 489 € HT.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 5 novembre 2021 à 20h30 à la cantine.

La séance est close à 23h40.